

Statistique Canada

On me dit que le ministre des Transports est aujourd'hui à Winnipeg où il s'entretient avec ses homologues de l'Ouest. Le député conviendra, je l'espère, que cela fait bien partie des fonctions d'un ministre. Le gouvernement a établi dès le départ que la place des ministres est à la Chambre des communes, sauf si leur présence à des réunions est indispensable. Je crois que nous avons bien respecté ce principe jusqu'ici.

[Français]

M. ETHIER—ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UN RAPPORT DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

M. Denis Ethier (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur l'Orateur, j'ai cru comprendre tantôt, quand vous avez passé un jugement sur nos deux questions de privilège, sur celle de l'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) et sur la mienne, qu'il y a peut-être eu erreur. Quand j'ai terminé l'exposé de ma question de privilège, j'y ai attaché une motion, et j'ai dit:

Que l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Wise) soit incité à se présenter devant le comité permanent des privilèges et élections afin qu'il soit ordonné que ledit rapport soit retiré et ne soit plus disponible à qui que ce soit jusqu'au moment où tous les députés pourront se le procurer dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Je crois, monsieur l'Orateur, que vous avez rendu une décision en ce qui concerne la propriété de ce rapport. Mais j'ai dit pendant mon intervention, et je le répète encore aujourd'hui, qu'un gouvernement peu scrupuleux peut faire ce qu'il veut. Ce n'est pas ce que je veux dire. J'ai demandé un rapport dans ma langue, et je n'ai rien entendu de ces propos-là, et si c'est votre décision à l'effet que ces rapports peuvent continuer d'être publiés en anglais seulement, je dirai que c'est un jour triste pour nous les Canadiens français et que cela nourrit la thèse de M. René Lévesque du Québec.

[Traduction]

M. l'Orateur: Je pense que le député comprendra, à la lumière de ce que j'ai dit aujourd'hui, que le rapport auquel il fait allusion est devenu un document à diffusion interne et qu'il a été traité comme tel. Ou peut-être fait-il allusion au communiqué de presse lorsqu'il parle d'un rapport publié en anglais seulement? J'ai cependant compris que sa plainte portait sur le rapport du comité du caucus interne. J'ai déjà expliqué à la Chambre qu'il n'était pas recommandé de financer de tels rapports à même les fonds publics. En effet, conformément à la Loi des langues officielles, il serait alors normal qu'ils soient rédigés dans les deux langues.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

STATISTIQUE CANADA

INSTITUTION DE COMMISSIONS D'ENQUÊTE POUR EXAMINER
LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je désire informer la Chambre de plu-

[M. Baker (Nepean-Carleton).]

sieurs mesures que je prends pour régler les problèmes concernant Statistique Canada.

D'abord, n'allez pas croire que je considère que Statistique Canada est inefficace ou remplit mal son mandat. J'ai entendu les plaintes et les critiques de plus en plus nombreuses à l'endroit de cet organisme, mais je sais également que Statistique Canada joue un rôle essentiel pour les citoyens, les institutions et les entreprises canadiennes et qu'un bon nombre de gens qui font directement affaires avec cet organisme le considèrent comme un des meilleurs au monde. Par exemple, il y a quelques jours à peine, le directeur général de Data Resources of Canada me faisait parvenir les commentaires suivants:

Nous avons à notre disposition le meilleur service de statistiques au monde.

C'est également le point de vue d'autres personnes qui ont communiqué directement avec moi pour manifester leur appui à Statistique Canada et, particulièrement, pour la féliciter de son savoir-faire.

Il importe de souligner à quel point il est indispensable que nous puissions faire entièrement confiance à cet organisme. Songez aux lois qui se fondent sur ses chiffres ainsi qu'aux programmes et aux décisions où les données de Statistique Canada sont indispensables. Permettez-moi de citer quelques exemples. L'indice des prix à la consommation sert à indexer les pensions de vieillesse et les allocations familiales, ainsi qu'à établir les clauses d'échelle mobile des conventions collectives, les pensions de la Fonction publique et l'impôt sur le revenu des particuliers.

Pratiquement toute la planification et les politiques relatives au marché du travail sont établies à partir des données de l'enquête sur la main-d'œuvre. Tous les programmes sociaux et économiques se fondent sur le recensement. Les données commerciales ont aussi énormément d'importance. Les statistiques du produit national brut sont vitales, et les données mensuelles sur l'emploi et le chômage sont cruciales. En résumé, il faut mesurer à peu près tout dans une société moderne et Statistique Canada est indispensable au fonctionnement de notre société.

Comme cet organisme est important pour le Canada et que je voudrais qu'on en fasse une révision constructive et complète, la solution qui me paraît la plus facile serait d'accepter que l'on fasse une enquête publique sur Statistique Canada, enquête dont pourrait éventuellement se charger un comité parlementaire.

J'ai déjà critiqué cet organisme dans le passé, et je n'ai aucun intérêt à dissimuler ses faiblesses. Je crains fort, cependant, que si nous ne réglons pas avec doigté les problèmes apparents et réels de Statistique Canada, nous risquons de détruire la crédibilité de cet organisme, le moral de ses employés et, en fin de compte, son efficacité. Je dis cela parce qu'il semble qu'un grand nombre des supposés problèmes de Statistique Canada soient inextricablement liés à des questions d'attitudes et de relations interpersonnelles, et non aux méthodes fondamentales qu'utilise cet organisme.